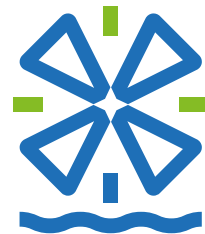


LEERS Infos



Le magazine de la Ville #85 - Mars 2025



Un budget 2025 frugal pour investir en matière de sécurité et cadre de vie



**EN 1H,
Sauvez 3 vies**

Donner votre sang lors d'une collecte vous demande 1 h de votre temps.

En donnant votre sang, on estime que vous pouvez sauver 3 vies !

Lorsque vous donnez votre sang, sont prélevés les globules rouges mais aussi les plaquettes et le plasma. Chacun de ces composants peut être utilisé lors d'hémorragies, d'accouchements difficiles, d'accidents de la route, pour les traitements de cancers et de maladies génétiques. Chaque année en France, le don de sang change la vie d'un million de personnes.

Chaque jour, 10 000 poches de sang sont nécessaires pour soigner les patients. Mais depuis plusieurs mois, des donneurs manquent à l'appel et les stocks s'amenuisent. Le don de sang est donc vital. L'association pour le don de sang bénévole de Leers organise 5 à 6 collectes par an, salle Pasteur. Le prochain rendez-vous est fixé au 10 mai de 8h à 13h.

Plus d'infos 06 43 85 58 81 ou associationdondusang59115@gmail.com

LE SAVIEZ-VOUS?

750

C'est le nombre moyen de repas préparés par la restauration centrale chaque jour pour les enfants scolarisés à Leers. 65,25 % des produits utilisés étant des produits durables et 45,06 % bio.

**FINI LE VERRE
DANS LES POUBELLES**

Les PAV arrivent fin mai

Dans le but de trier toujours plus et mieux, surtout le verre recyclable à l'infini, la MEL déploie progressivement depuis maintenant 2 ans, sur l'ensemble du territoire, les PAV, Points d'apport volontaire. D'ici la fin de l'année, toutes les villes de la Métropole en seront équipées. La vocation de ces PAV est de recevoir tous les récipients et emballages en verre qui ne pourront plus être jetés dans les poubelles. Bouteilles, flacons, bocaux devront être vides mais non lavés et sans leur couvercle ou bouchon en plastique et métal. En revanche, attention, les objets du quotidien tels les verres, vases ou plats en verre ne pourront pas y être jetés. Leur composition chimique étant différente de celle des emballages en verre, ils ne peuvent être refondus ou recyclés de la même façon.

Les PAV seront déployés à Leers les 22 et 23 mai. À terme, 21 seront installés dans la commune. Supposé desservir 500 habitants, chaque PAV sera installé à un endroit stratégique, facile d'accès pour tous. Bien qu'insonorisés, ils ne seront accessibles que de 7 h à 22 h.

Des ambassadeurs du tri viendront vous rencontrer, vous informer et répondre à vos questions du 9 au 14 mai.



TOUS AU JARDIN

Relevez le défi !

Le printemps arrive et votre envie de jardiner aussi ? Profitez-en pour participer à la deuxième édition du défi « Tous au Jardin ! »

Vous n'êtes pas un jardinier chevronné ? Peu importe... Et au contraire, même, car vous allez pouvoir à cette occasion prendre part à plusieurs rendez-vous durant lesquels vous pourrez rencontrer, échanger, découvrir, apprendre.

En effet, la Ville propose dès le 29 mars, puis les 3, 17 mai et 14 juin des ateliers « Jardinage au naturel ». Un troc de plantes est encore prévu en mairie le samedi 3 mai. Sera également programmée une journée « Jardins ouverts » pour que tous les participants au défi, jardiniers débutants ou confirmés puissent se retrouver lors d'un moment convivial et partager sur leurs pratiques. Pour participer, c'est simple. Joignez au questionnaire, que vous trouverez sur le site de la ville ou en mairie, jusqu'à 6 photos de votre jardin. Seront récompensés par le jury, un jardin ornemental, un jardin potager, un mini-jardin/balcon, ainsi qu'un jardin écologique mettant en valeur des techniques de jardinage plus naturelles et favorisant la biodiversité.

À vos bottes, gants et outils de jardinage, vous n'avez plus qu'à semer, cultiver et voir pousser !

Dossier à rendre avant le 15 juin.
www.ville-leers.fr

Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

Un budget 2025 frugal pour poursuivre l'investissement

9 GRANDIR

La MDJ restructurée

11 DÉCOUVRIR

Lille3000, Fiesta à Leers le 24 mai

14 AUTONOMIE

Actions prévention aux 4 Vents et à l'EHPAD

16 PRÉSERVER

On jette quoi où ?

18 AMÉLIORER

Travaux du Cœur de Ville 2 et de l'Espace Culturel

21 TRIBUNES

22 AGENDA

Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise

(Mons-en-B^{cm})

Dépôt légal : Mars 2025

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys - BP11 59115

Leers. Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22. Poste de police au 38 rue du G^l Leclerc à Hem.



Vous le savez, les budgets des collectivités sont impactés par la situation nationale et nous devons faire des choix.

Lors du Conseil municipal du 27 mars, le budget a été voté. L'heure des choix. À Leers, ils sont clairs : sécurité et cadre de vie des Leersois sont nos priorités.

Avec une police municipale présente 7 jours sur 7 et bientôt 29 caméras sur le territoire, la Ville souhaite agir contre la délinquance en complétant l'action de la Police Nationale et se doter de tous les moyens à sa disposition. Notre situation frontalière nous rend vulnérables. C'est pourquoi en 2025, les entrées de ville seront équipées en vidéoprotection pour faciliter le travail de nos polices municipale, nationale et belge et le budget pour la prévention et la sécurité a été préservé.

Plus d'un million investis pour la rénovation du centre-ville, l'installation de bancs, la plantation d'arbres, la poursuite du fleurissement de la ville, la modernisation de l'éclairage public, la propreté de la commune, autant de sujets sur lesquels nous augmentons nos efforts pour vous offrir une ville agréable à vivre.

Les partenaires sont également mobilisés. Ainsi, grâce à l'intervention de l'équipe municipale, le groupe Auchan va construire sur ses terrains un rond-point pour permettre de modifier les entrées et surtout les sorties des camions allant à la Briqueterie du Nord. Pourquoi ? Pour libérer les habitants du Carihem de cette nuisance.

L'heure des choix, oui, mais pas au détriment des fondamentaux : les secteurs petite enfance, jeunesse, éducation, seniors, continuent de se développer ou d'évoluer pour vous proposer des services de qualité adaptés à vos besoins.

C'est avec une gestion rigoureuse, une diminution des frais de fonctionnement mais également une optimisation des moyens, que la Ville arrive à préserver l'essentiel et à investir pour les Leersois, sans augmentation de la taxe foncière.

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers



Bienvenue aux nouveaux habitants!

Début mars, la Ville a proposé aux Leersois récemment installés de venir échanger autour d'un petit-déjeuner. Ce moment convivial a été l'occasion pour 51 nouveaux habitants d'apprendre à connaître leur commune et l'ensemble des services qui y sont proposés. 98 % de ceux ayant rendu le questionnaire de satisfaction s'en montrant très satisfaits.

Rencontre d'orchestres juniors

Mi-mars, Leers a accueilli les Floralies orchestrales. Ce festival des orchestres juniors est l'opportunité pour les jeunes musiciens appartenant aux ensembles des écoles de musique de Leers, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Wasquehal de se rencontrer et partager leur amour de la musique et de découvrir le public.



Découverte de « Mon Espace santé »

Inéa santé numérique des Hauts de France et le CCAS ont permis, fin février, à une quinzaine de personnes d'appréhender leur carnet de santé numérique et ses fonctionnalités. Venus avec leur matériel, ils ont pu l'installer sur leur ordinateur ou téléphone et se faire accompagner dans la création de leur compte.

Trop de déchets ramassés

Mi-mars, Leers a une nouvelle fois participé à l'opération Les Hauts-de-France propres. Des dizaines de bénévoles armés de gants, pinces et sacs poubelles sont ainsi partis à la chasse aux déchets dans les espaces publics. Des kilos de bouteilles, canettes, plastiques et autres détritiques ont malheureusement encore été ramassés...





Fabrication de mangeoires

Conseillés par la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature, les fans de bricolage et de nature ont pu confectionner mi-janvier, une mangeoire à oiseaux. Entre deux tours de vis, les participants de cet atelier nature ont pu échanger sur les plaisirs d'observer les oiseaux dans son jardin.

Semaine de la petite enfance

Mi-mars, le Centre Petite Enfance a participé à la nouvelle édition de la Semaine nationale de la petite enfance. Durant une semaine, ont donc été proposés, en marge des activités habituelles, des ateliers et un spectacle sur le thème « jouer à l'infini ». De belles découvertes pour les enfants.



Carnavals à la crèche

Mars est le mois du carnaval. Les enfants des structures leersois n'ont pas failli à cette coutume. Chacun leur tour, déguisés et grimés, ils ont participé à la fête. Ils ont défilé, chanté, dansé.

Confection d'un baume naturel

À l'occasion d'un nouvel atelier parents/enfants, les adeptes du zéro déchet leersois ont pu créer, un après-midi de mi-février, un baume à lèvres ainsi qu'un baume à tout faire à partir d'ingrédients naturels.

Une bonne idée pour leur corps et la planète.



Budget 2025

^ ÊTRE FRUGAL POUR INVESTIR

Lors du Conseil Municipal du 26 mars, a été adopté le budget 2025 de la Ville. Les contraintes sont prégnantes. Ainsi, ne perdant pas de vue ses priorités que sont la sécurité et le cadre de vie, une baisse globale de 2,6% des dépenses est actée.

Si la construction d'un budget est toujours un exercice difficile, cette complexité a été amplifiée cette année avec le vote tardif de la Loi de finances au niveau national. L'inflation diminue mais les prix n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant. Le poste énergétique reste ainsi deux fois plus élevé qu'en 2021. Le contexte budgétaire national entraînera des diminutions des dotations de l'État et des autres financeurs de la commune. Le déficit de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL) entraîne également une hausse annoncée pendant 4 ans de 3 % des cotisations.

Face à ces incertitudes, et aux contraintes qui continuent de s'exercer, la Ville a construit un budget prudent qui se traduit par une diminution des dépenses de fonctionnement et un maintien des priorités.

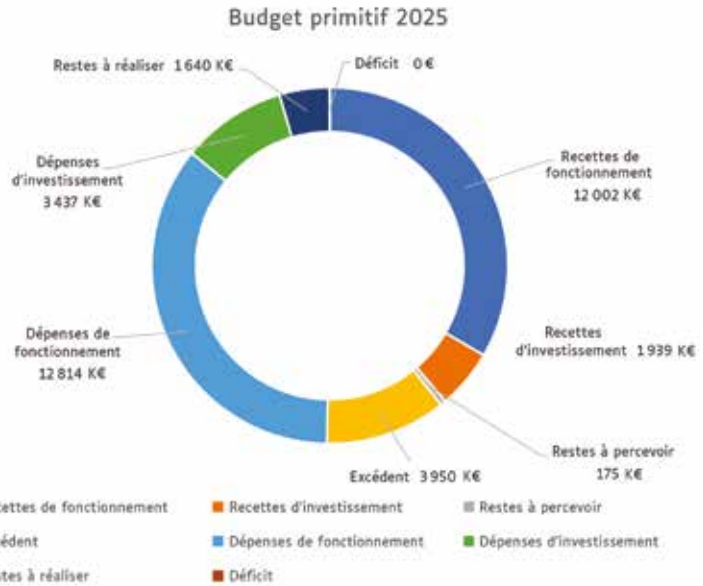
Sécurité et cadre de vie renforcés

Des caméras de vidéoprotection vont

être à nouveau déployées cette année et la Police municipale encore renforcée avec l'acquisition programmée de motos pour permettre la poursuite de contrevenants dans les chemins.

L'accent est également mis sur le cadre

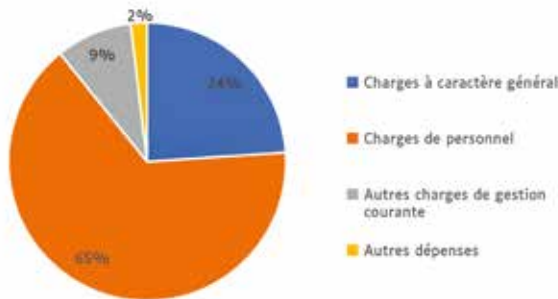
de vie : plantation d'arbres, végétalisation des cours d'écoles, fleurissement des rues, installation de mobilier, amélioration de l'éclairage public, autant de sujets qui seront traités cette année.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 % de baisse générale

Répartition des dépenses de fonctionnement par nature



Du côté des dépenses, tous les postes devront faire face à une diminution pour arriver à une baisse des dépenses de fonctionnement située entre 2 et 3 % par rapport au budget 2024.

L'objectif est de faire autant avec moins en optimisant les dépenses, en revoyant des pratiques et en redéployant certains moyens. Une évaluation des dépenses est également mise en place pour s'assurer que chaque euro dépensé atteigne ses objectifs ou touche un public suffisant.

DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Indispensables mais à maîtriser

La part des dépenses de personnel dans le budget de la Ville est de 65 %.

Ce n'est pas pour autant qu'il y a à Leers trop d'agents ou qu'ils sont trop payés. La Ville subit depuis plusieurs années une augmentation du coût de sa masse salariale suite à des décisions de l'État : augmentation des rémunérations et des cotisations à la caisse de retraite (+3 % en 2025). En outre, la Ville a fait le choix de gérer ses services en interne. La Ville gère elle-même, par exemple, restauration ou nettoyage des locaux. Les services proposés à la population sont nombreux : EHPAD, résidence des 4 vents, portage de repas à domicile, Point municipal Oxygène, Maison des Jeunes, École de musique, Police municipale... Et certains sont de haute qualité, comme en matière de petite enfance. Toutes ces missions nécessitent des effectifs. Cependant, ces charges de personnel doivent être maîtrisées afin de garder des marges de manœuvres pour d'autres dépenses. La municipalité, depuis 4 ans déjà, adapte ses services et redéploie au mieux les effectifs afin de contenir la masse salariale.

AUTOFINANCEMENT

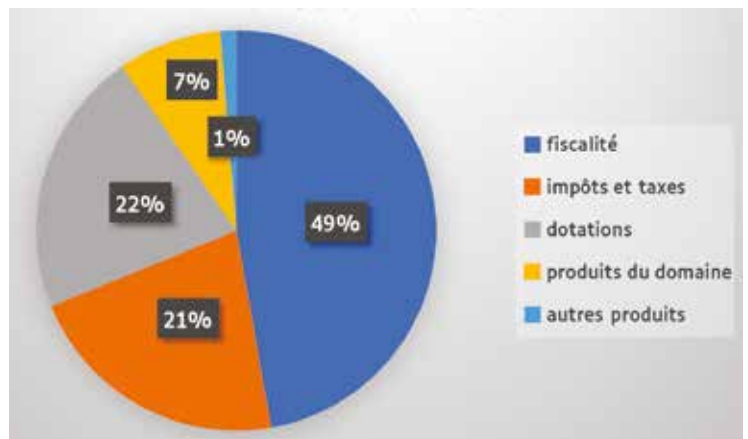
Une dynamique pour en dégager à nouveau

L'augmentation importante du coût des dépenses, du fait de l'inflation et des augmentations salariales décidées par l'État, a entraîné un phénomène d'érosion des capacités financières de la Ville. Une dynamique est à nouveau démarrée afin de redégager de

l'autofinancement. L'objectif est d'accéder à un autofinancement de 1 million d'euros par an d'ici 3 ans. Cet autofinancement permettant à la Ville d'investir en limitant le recours à l'emprunt.

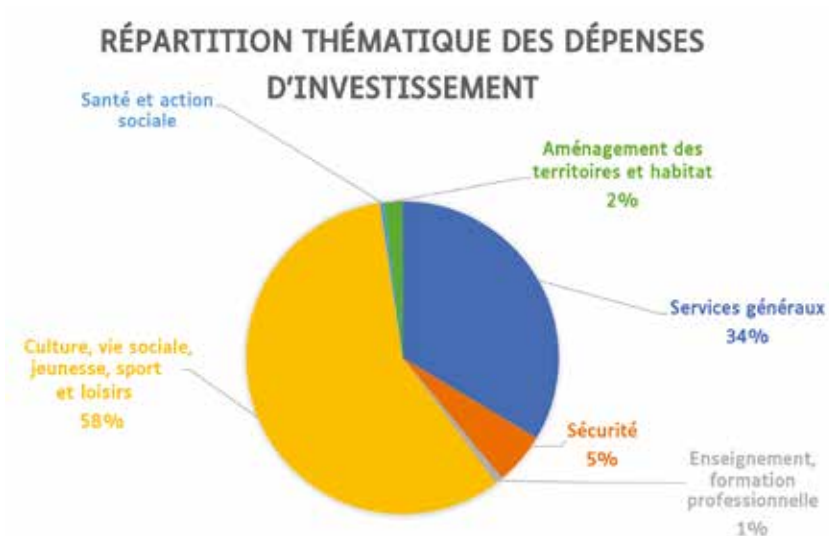
RECETTES DE FONCTIONNEMENT Pas d'augmentation d'impôts en 2025

Pour financer ses projets, la Ville sollicite d'autres partenaires comme la CAF et l'octroi de subventions auprès de la MEL, l'État, la Région ou le Département.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Priorité à la vidéoprotection et au développement durable



En 2025, les dépenses d'investissement concerneront les principaux projets de la Ville que sont :

- Le développement de la vidéoprotection
- L'aménagement du cadre de vie.
- La poursuite de l'amélioration de l'éclairage public
- L'ouverture du centre culturel Jean-Claude Casadesus
- L'entretien et le développement des bâtiments culturels et sportifs



MAISON DES JEUNES

Favoriser l'épanouissement et l'autonomie

La structure de loisirs dédiée aux Leersois de 11-17 ans se restructure. L'équipe d'accueil se reforme et en profite pour proposer plusieurs nouveautés.

La Maison des Jeunes est une structure de loisirs municipale. Pour répondre aux besoins des Leersois des 11-17 ans et de leur famille, elle propose ainsi 4 jours d'accueil par semaine en période scolaire et diverses activités choisies par les jeunes. Cela tout au long de l'année comme durant les vacances. Sa mission est d'accompagner les jeunes dans leur parcours citoyen, de leur permettre de développer leur esprit d'ouverture, d'initiative et leur sens des responsabilités. Ses mots d'ordre sont de favoriser l'autonomie, l'épanouissement, permettre l'accès à tous à l'éducation et à la culture. C'est pourquoi l'équipe, à présent, composée de deux éducateurs diplômés BPJeps, a la volonté d'impliquer la centaine de jeunes adhérents dans l'élaboration du planning d'actions. Pour cela, sont organisées des réunions participatives le 2^e mercredi

après chaque période de vacances. En attendant que les jeunes aient établi leur programme des mois à venir, il a d'ores et déjà été décidé que dorénavant, le mercredi serait consacré à des ateliers, le vendredi à des soirées thématiques, le samedi à des actions hors les murs, le mois de juillet dédié aux projets, les repas autonomes et non plus pris à la cantine. Déjà investis dans le Rep' Leers café et les actions intergénérationnelles, les jeunes participeront également davantage aux événements municipaux : ramassages de déchets, ateliers jardinage... Ils multiplieront aussi les partenariats avec le collège, les associations ou d'autres structures jeunesse. De quoi favoriser le vivre ensemble, la création de liens et le sentiment d'appartenance.

MDJ, Complexe sportif Daudet, rue Salengro, 03 20 75 62 59.
Plus d'infos sur www.ville-leers.fr

LES CLASSES LEERSOISES DÉCOUVRENT

Le ski ou la nature

Les voyages forment la jeunesse! Ils sont prisés par les enfants, qui voient dans ces virées avec les copains, l'occasion de gagner indépendance et autonomie. Pour les adultes, envoyer les enfants en classes de découverte, a l'avantage de leur permettre de s'enrichir culturellement. Chaque activité, visite, sortie, est à vocation pédagogique et donne lieu à un travail en amont ou en aval. C'est pourquoi, la Ville soutient les projets des professeurs volontaires. Ainsi, en 2025, le financement de la Ville complétant celui des APE et des actions des écoles, a permis ou permettra, à 2 classes de CM2 de Léonard de Vinci et 2 de Jeanne d'Arc de partir s'adonner au ski. Par ailleurs, 2 classes de Léonard de Vinci ont elles opté pour le Val Joly et 1 de Blin-Péri découvrira les plages du Débarquement.



LOI ÉGALIM À LA CANTINE

Une alimentation plus saine et durable

Adoptée en 2018, la loi EGalim a pour vocation d'équilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire mais aussi d'assurer une alimentation saine et durable accessible pour tous. Complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, en 2022, EGalim a imposé dans la restauration collective publique de proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité (disposant d'une AOP, IGP ou mention valorisante) dont au moins 20 % de produits bio. À Leers, l'objectif a été rapidement de miser sur le bio, label de qualité le plus exigeant en matière sanitaire et environnementale. Aujourd'hui, 65,25 % des produits utilisés par la restauration scolaire sont des produits durables (dont certains locaux, voire leersois, issus des fermes de la commune), 45,06 % étant même bio.

Pour répondre à une autre mesure de la loi qu'est la diversification des sources de protéines, le lundi à la cantine, le repas est végétarien, plus riche en fibres et contribuant à l'équilibre alimentaire.

La loi visant aussi à lutter contre le gaspillage alimentaire, à Leers, a été pensée à destination des professionnels et des enfants, des actions de sensibilisation telles que les pesées et



challenges inter-écoles. Lors de ces actions, a été constatée une nette diminution des denrées jetées. La moyenne tombant à 74 voire 62 g/élève dans certaines écoles alors que la moyenne nationale est de 110 g/élève.

Enfin, la loi prévoyant la réduction de l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire, les contenants plastiques de cuisson, réchauffé et service ont disparu de la cantine leersoise. Des contraintes supplémentaires pour la restauration scolaire mais bénéfiques pour le bien-être des enfants.

ALSH

Ne vous désinscrivez pas en dernière minute !

En 2024, 731 enfants ont participé aux accueils de loisirs, totalisant 114 981 heures d'animation, en augmentation de 12% par rapport à 2023 ! Dans un souci d'organisation optimum et de limitation des coûts, notamment en matière de recrutement d'animateurs, la Ville a travaillé à de nouvelles modalités d'inscription et de désinscription aux ALSH. Il existe des normes à respecter concernant la gestion des enfants. Concocter leurs repas du midi doit se prévoir bien en amont. Il faut ainsi pouvoir connaître exactement le nombre d'enfants présents aux ALSH. Et cela, avant la veille pour le lendemain. C'est pourquoi, comme vous en avez été informés dès janvier, une nouvelle pratique sera effective pour les ALSH de cet été. Si la possibilité d'annuler une réservation faite perdurera, elle devra cependant être effectuée au minimum 3 semaines avant le démarrage des centres pour les ALSH d'été et 2 semaines pour des petites vacances, sinon la réservation sera facturée dans son ensemble.

GROUPES BUISSON ET CENTRE

Nouveaux logiciels éducatifs



Dans le cadre du développement du numérique dans les écoles de Leers afin d'intégrer les nouvelles technologies au service d'un apprentissage efficace et accessible à tous et en lien avec l'Éducation nationale, après avoir déjà équipées les écoles de tablettes, le service Informatique de la Ville a récemment déployé 48 logiciels éducatifs gratuits sur l'ensemble du matériel des groupes scolaires du Buisson et du Centre.

Cette opération vise à enrichir encore l'apprentissage des élèves en mettant à leur disposition des outils pédagogiques modernes et adaptés à leur

curriculum scolaire.

Grâce aux logiciels éducatifs et applications interactives, l'apprentissage devient plus attractif. Les outils s'adaptent au niveau de chaque élève, permettant une progression à son rythme tout en facilitant l'acquisition de compétences numériques essentielles pour l'avenir. Ils soutiennent les apprentissages fondamentaux dans les matières clés et encouragent une meilleure collaboration entre élèves et enseignants. L'intégration des technologies dans l'enseignement favorise l'engagement et la réussite des élèves.



Lille3000 **FIESTA À LEERS LE 24 MAI!**

Dans le cadre de la nouvelle édition de Lille3000, l'ensemble de la Métropole lilloise va vivre au rythme de la Fiesta à partir du 26 avril. À Leers, la fiesta aura lieu en musique le 24 mai.

La fiesta rimera avec musique à Leers. Disposant non seulement d'une École municipale de musique mais aussi de partenaires privilégiés tels l'Harmonie municipale et la chorale Le Diapason, la Ville pourra s'appuyer sur ces acteurs culturels afin de vous proposer, le 24 mai, plusieurs moments musicaux.

Dès 16 h et jusque 18 h, à la salle Kerkhove, les 3 ensembles vous donneront à entendre les morceaux qu'ils auront eu

notamment l'occasion de répéter avec Simon Fache. L'artiste régional ayant écrit cette année le thème musical de Lille3000. Puis à 20 h, c'est un groupe de musique latino qui prendra le relais afin de vous faire faire la Fiesta!

Fiesta le 24 mai dès 16 h salle Kerkhove. Gratuit, ouvert à tous mais sur réservation obligatoire. Billetterie en ligne.

BAL FOLK SOLIDAIRE LE 26 AVRIL

L'association Voix si voix-là, qui avait organisé l'an passé un week-end chantant à l'issue duquel chacun pouvait venir assister à une prestation de restitution, revient fin avril et vous propose cette fois un bal folk. Évidemment les choristes aiment la musique mais aussi la chanson. Ils vous accueilleront ainsi dès 18 h avec une petite prestation.

Elle sera suivie à 20 h par

celle de Maggie Ginger. Puis à 21 h vous pourrez vous dégourdir les jambes lors du bal folk qui se tiendra jusque minuit. La soirée se fera au profit des acteurs solidaires de la ville. Billetterie en ligne. Entrée 8 €, 4 € pour les - 12 ans, gratuit pour les - 6 ans, 5 € après 21 h. Petite restauration et buvette sur place.



NOUVEAU PRATICIEN

Adèle Lefrancq, neuropsychologue, s'est installée début janvier à Leers, dans le cabinet du 4 place

Lucien Demonchaux

Tél. : 06 70 50 25 76

adelelefrancqneuropsychy@gmail.com



LE CAPA SOUFFLE SES 50 BOUGIES et compte toujours plus d'adhérents...

Créé en 1975 par Cécile De Coninck, le CAPA (Centre d'Activités Physiques pour Adultes) était composé à l'époque de 37 adhérents, pour 2 animatrices et 2 séances de sport par semaine. Le club n'a cessé de s'adapter et d'évoluer pour proposer toujours plus d'activités,

variées et accessibles à tous. À ce jour, il compte 371 adhérents et propose 6 h 30 de cours par semaine : Abdos fessiers, Zumba, Body Sculpting, Cardio Training, Pilates, Stretching, Pounds, Capa Zen. Le CAPA gère aussi le Parcours du Cœur à Leers depuis de nombreuses années.

Il a d'ailleurs été nommé aux Trophées Parcours du Cœur Hauts-de-France 2024, label de qualité de l'animation.

CAPA - Tél. : 03 20 75 61 97
capa.leers@free.fr

10 ANS DE KARACOL et de danses country !



Karacol est née en 2015. L'association, créée par Michel Patou, proposait à l'origine de la country et des tournois de belote. Aujourd'hui présidée par Marie-Jo Delettretz, la coach de country de toujours, l'association s'est recentrée sur les cours de country. Elle en propose tous les mercredis et

jeudis de 15 h à 20 h à la salle du centre Christiane Dubois. Marie-Jo est réputée dans le milieu de la country. Certains passionnés viennent de loin pour participer à ses cours, ainsi qu'au bal organisé une fois par an par l'association.

berber_59@hotmail.be

LE DON DU SANG EST IMPORTANT

Sensibilisation dans les écoles

Il n'est jamais trop tôt pour être sensibilisés à l'importance de donner son sang ! L'association pour le don du sang bénévole de Leers mène ainsi depuis le début d'année un projet de sensibilisation des scolaires. Les bénévoles vont à la rencontre des classes des professeurs qui le souhaitent pour leur expliquer que chaque année le don du sang sauve 1 million de personnes, que le besoin de sang est de 10 000 dons par jour, soit 400 classes, qu'un don, qui ne fait pas mal, c'est en 1 heure, 3 vies sauvées et un petit goûter après... L'action a le double sens de sensibiliser les enfants qui passeront le



message à leurs parents. En attendant d'être des super héros en tant que donneurs, les enfants peuvent en effet être des super messagers. Et vu la curiosité, l'attention et les nombreuses questions des enfants, c'est sûr, la relève des donneurs leersois est assurée !



LEERS TENNIS

Un club dynamique en constante évolution

Le Leers Tennis dispose de 2 terrains en intérieur et 2 en extérieur. Entre les entraînements, les matchs et le jeu en loisir, tous les créneaux de la semaine sont régulièrement complets. Le club organise des tournois jeunes et multi-chances, un open adultes et diverses animations

pendant les fêtes et vacances scolaires. Toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver autour de la petite balle jaune ! Les 3 moniteurs du club accueillent les apprentis joueurs à partir de 4 ans. Certains jeunes sont prometteurs. Basile Harvengt, chez les 9-10 ans, est surclassé

chez les 16-18 ans. André Billoir a, lui, été ramasseur de balles au très sélectif tournoi de Roland Garros en 2024.

Facebook Leers Tennis Club
contact@leerstennis.fr

CHAMPIONNAT D'ESCALADE UNSS

Bravo aux collégiens leersois !



Fin janvier-début février, la salle Daudet a accueilli les championnats interdistricts d'escalade des collèges et lycées de la partie Nord du Département. Au programme, 3 épreuves : le bloc, la

vitesse et la voie. Les meilleures équipes se sont qualifiées pour les championnats départementaux du 12 mars à Armentières. La Section sportive Escalade du collège leersois vient d'être créée que déjà elle y a inscrit 2 équipes qui sont parvenues à se qualifier elles aussi. Et elles sont même arrivées aux 3^e et 6^e places à Armentières sur les 11 équipes présentes au championnat départemental. Bravo à nos collégiens !

PING-PONG

Un titre pour Alyssia

Les Championnats de France des Régions 2025 de tennis de table se sont déroulés du 18 au 20 février à Pont-à-Mousson. Alyssia Bataille du club de Leers et ses coéquipières de la région ont remporté le titre après un parcours rempli de rebondissements.

Menées 2 fois 2-0, d'abord en demi-finale face à la Normandie, puis en finale contre le Grand Est, elles ont réussi à renverser les matchs grâce à leur combativité et leur solidarité. Bravo à elles et à leurs coachs !



À LA RÉSIDENCE DES 4 VENTS

Et si vous veniez partager un repas convivial ?

Tous les Leersois, quel que soit leur âge sont invités à venir partager, une fois de temps en temps, ou quotidiennement, s'ils le souhaitent, le déjeuner des résidents.

Vous en avez assez de faire la popote ? Vous n'avez plus d'idées pour renouveler vos menus ? Vous vous ennuyez seul devant votre assiette ? Du lundi au samedi midi, déjeunez à la Résidence des 4 vents. Cela quel que soit votre âge. Que vous veniez de temps en temps ou tous les jours, en famille ou entre amis.

Vous profiterez ainsi d'un repas complet et équilibré, élaboré par les cuisiniers de la Ville. Une équipe de 7 personnes ayant pour mission de régaler les résidents des 4 vents et des Cygnes.

Les menus sont concoctés en fonction des saisons, des remarques et idées de chacun afin d'être toujours améliorés. Vous partagerez surtout un moment convivial et chaleureux. Vous pourrez rencontrer, discuter.

C'est sans engagement. Mais il y a des chances que vous y reveniez...

Tarif (entrée-plat avec légumes et féculents-fromage pain-dessert-boisson) : 12,76 €.
Menu sur www.ville-leers.fr.
Réservation à la Résidence au 03 20 75 13 90.



POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERFORMANT

Sensibilisation des agents des 4 vents

La Résidence autonomie accueille un public demandant une attention particulière. Chaque résident est différent, a eu un parcours de vie propre, a des pathologies personnelles. Afin d'enrichir ses connaissances et compétences dans le but d'améliorer sans cesse son accompagnement, d'être la plus performante possible, l'équipe des 4 vents se sensibilise à présent régulièrement à diverses thématiques. Pour cela, les agents multiplient le travail en réseau et les échanges avec les équipes du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale des Papillons Blancs de Mouvaux ou encore le Centre de diabétologie Cetradimn de l'hôpital Victor Provo. En développant rencontres, partages d'expériences, de pratiques et de connaissances, les professionnels leersois s'enrichissent des expertises de leurs collègues et s'offrent un atout supplémentaire dans la réalisation de leurs missions quotidiennes. La déficience intellectuelle, le handicap mental et le diabète, sont des sujets auxquels ils peuvent être confrontés. Avoir des compétences en la matière rassure et donne confiance aux agents plus à mêmes d'avoir le bon comportement, d'effectuer les bons gestes lors



d'éventuelles actions ou interventions. Les prochaines sessions concerneront les troubles cognitifs, la démence, les gestes et postures. Des sujets incontestablement nécessaires pour eux.

PRÉVENTION

Éviter les chutes

Prévenir les chutes chez les personnes âgées est essentiel pour préserver l'autonomie, éviter tout problème de santé et évidemment maintenir du lien social. C'est pourquoi l'équipe de la Résidence autonomie des 4 vents, régulièrement confrontée aux chutes des personnes accueillies, a souhaité travailler sur ce volet prévention. La volonté étant d'améliorer le confort et la sécurité des résidents bien sûr, mais aussi celle de tous les seniors de la ville.

Après la théorie, la pratique

Une rencontre lors du forum seniors de l'automne dernier avec la structure Défi auto-



nomie seniors a permis de mettre en place un parcours de prévention alliant théorie et pratique. Lancées fin février, les séances ont permis à 16 Leersois, inscrits à l'ensemble du programme, de comprendre dans un premier temps les facteurs à l'origine des chutes, d'adop-

ter des comportements préventifs pour réduire les risques. Puis, une série d'ateliers leur permettra de travailler l'équilibre et le renforcement musculaire. De quoi prendre de bons réflexes au quotidien afin de bien vieillir et rester autonome longtemps.

CAFÉ-DÉBAT À L'EHPAD

Comprendre et accepter le risque

Les EHPAD souffrent d'une image parfois écornée. Cela peut entraîner des craintes et de l'anxiété chez les familles. D'autant, qu'aujourd'hui, dans notre société, on a tous besoin de toujours tout contrôler.



Cependant, on ne peut pas éliminer tous les risques. Il faut en avoir conscience. Il faut les connaître, tenter de les minimiser mais travailler avec. Surtout que le risque est inhérent à la liberté, l'autonomie, l'épanouissement. Ce qu'en EHPAD, notamment celui de Leers, pour une question de respect de l'humain, on ne veut pas perdre de vue. La structure leersoise aménagée pour limiter les risques, choyant, accompagnant ses résidents et jouant la carte de la proximité avec les familles, a proposé, mi-février, avec les experts en prévention de ESPRévE, un café-débat sur ce thème « du droit au risque en EHPAD ». L'occasion pour tous de partager des expériences, s'interroger, répondre à ses questions, se rassurer. Un moment d'échange entre professionnels et familles, convivial, enrichissant pour accepter, comprendre et déculpabiliser.

*Un problème personnel?
Une solution personnalisée!*



**LE Conseil
des Seniors**



GUIDE SENIORS

Sortie prévue en mai

C'était une des volontés des membres du Conseil des seniors de la ville, que sorte un guide dédié aux seniors. Leur vœu sera bientôt exaucé.

Le guide est actuellement en élaboration. Sa sortie est prévue pour le mois de mai.

Ce guide sera une mine d'informations pratiques pour bien vieillir à Leers.

Y seront abordés, par exemple, la santé, l'autonomie mais aussi le sujet du logement et encore celui des loisirs, de la mobilité. Bien sûr ne seront pas oubliés les services proposés par la Ville par l'intermédiaire du CCAS, ni les adresses et téléphones utiles.

Disponible en mairie, dans les structures médicales ou paramédicales, et téléchargeable sur le site de la Ville, le guide se dévoilera dans quelques semaines. Encore un peu de patience...

PRÉSERVER TRI DES DÉCHETS

On jette quoi où ?

Où jeter ce pot de yaourt ? cette boîte de pizza ? ce pull abîmé ? Et ce fer à repasser qui ne fonctionne plus ? Avant de jeter, le mieux serait de réduire ses déchets ou de donner, de faire réparer. Si, malgré tout, il vous faut jeter, pas de panique. Il y a une solution pour chaque objet...

Poubelle jaune : tous les emballages

Ces déchets seront recyclés. Inutile de rincer les emballages vides.
Ramassage le mercredi après-midi.



Poubelle grise : une partie des déchets ménagers

Ces déchets seront brûlés.
Ramassage le lundi matin.



Numéros utiles

- Informations sur les jours de collecte
ESTERRA - Tél. : 0 811 445 099
- Signaler un incident de collecte
MEL, direction Déchets Ménagers
Tél. : 0 800 711 771 (n° gratuit depuis un fixe)
- Changement, vol ou disparition de poubelles
SULO - Tél. : 0 800 152 337

ATTENTION !

Les poubelles peuvent être déposées la veille à partir de 19h et doivent être rentrées dans la journée

INTERDITS dans la poubelle grise

- Textiles et linges
- Piles, ampoules et cartouches d'imprimante
- Médicaments périmés ou inutilisés
- Équipements électroménagers et objets électriques/électroniques
- Produits chimiques, peintures, huiles moteur

PRÉSERVER

Poubelle verte / marron ou Composteur

Un tiers de nos ordures sont des biodéchets (alimentaires ou de jardin). Ces déchets sont des ressources, compostons-les ! Ramassage le lundi matin.



Déchèterie

La plus proche est celle de Roubaix, au Sartel, rue de Leers. Elle est accessible sur présentation de votre Pass' Déchèteries.



Déchets spécifiques et volumineux qui ne sont pas pris en charge dans la collecte des ordures ménagères : mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, bois, carton, métal, produits chimiques d'entretien et de bricolage...

Déchèterie mobile



À SAVOIR :

La MEL propose au printemps et l'automne des campagnes de distribution des composteurs de 400 l. en plastique 100 % recyclé, contre une participation de 18 €. La formation en visio est comprise.

Les Points d'Apport Volontaire

Ils arrivent à Leers fin mai. En attendant, vous pouvez mettre les déchets en verre dans la poubelle jaune. Voir page 2.

Ce service gratuit est proposé du 1^{er} mars au 30 novembre, selon un calendrier déterminé. À Leers, la déchèterie mobile est placée, les 3^{es} dimanches du mois de 9h 30 à 12h 30, sur le parking du cimetière La Croix des bergers, rue Louise de Bettignies.

* Conteneur de vêtements en ville ou sur les parkings des zones commerciales

* Bac de collecte en magasins et grandes surfaces



Encombrants

Le service existe encore **uniquement sur rendez-vous** auprès de la société Nicollin (0805 288 396 ou en ligne) dans un délai de 6 jours ouvrables. Volume possible de 0,5 m³.

Votre présence n'est pas obligatoire au créneau.

Une fois collectés, les encombrants sont évacués vers de filières de traitement et de valorisation.



CŒUR DE VILLE 2

Dernière phase rue des Patriotes

Les travaux de réaménagement du Cœur de Ville 2 touchent bientôt à leur fin. 3 des 4 phases initialement prévues, afin d'impacter le moins possible le quotidien des usagers, sont à présent terminées. Depuis le lancement du chantier l'été dernier, vous avez pu progressivement voir se remodeler le centre névralgique de Leers.

Le parking de la Place Demonchaux, sur le côté et à l'arrière de l'église, a été restructuré. Il sera bientôt agrémenté de

plantes et d'arbres. Désormais l'entrée et la sortie de cet espace de stationnement, plus sécurisées, se font via un giratoire aménagé rue Gambetta. Chaussées et trottoirs ont également été refaits. Un réel et spacieux parvis a vu le jour devant l'église.

Des commerces accessibles

Le secteur Gambetta/Demonchaux ayant pris une nouvelle forme afin d'être plus apaisé et fluide, la requalification va,

pour les derniers mois, concerner la rue des Patriotes. Les commerçants de cette rue dynamique avaient en effet demandé à ce que les travaux sur ce tronçon ne se fassent pas plus tôt. Ils resteront évidemment toujours accessibles durant cette période de refonte de cet axe de passage. Un axe qui va se transformer afin que la circulation et la vitesse y soient davantage régulées et que les piétons et les vélos y retrouvent leur place.

AU CARIHEM ENFIN UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Bientôt un rond-point

Le groupe Auchan a prévu de créer un parc d'activité supplémentaire d'ici quelques mois. Il permettra d'accueillir des artisans, d'autres activités économiques mais également quelques services de loisirs et de restauration.

Evidemment, la Ville se félicite de la création, sur des terrains constructibles appartenant à Auchan, de ce nouveau parc, un complément du parc du Versant Nord Est déjà bien rempli. De plus cela, générera des emplois, 200 à terme. Elle est également satisfaite d'avoir pu obtenir la création d'un nouveau rond-point devant considérablement améliorer la qualité de vie des habitants du Carihem. Elle a pour cela négocié auprès de la Briqueterie du Nord et de Nhood (Groupe Auchan).

Le rond-point sera installé avenue Nelson Mandela, afin que les poids lourds du nouveau parc d'activité, comme ceux de la Briqueterie, entrant et surtout ceux sortant, n'empruntent plus la rue du Maréchal Leclerc ainsi libérée de ce flux et des nuisances associées.

Des travaux d'ici 2026

Les demandes d'autorisation ayant été déposées en décembre dernier, le permis de construire est actuellement en cours d'instruction. Les travaux devraient démarrer d'ici 2026. Ils débuteront par l'aménagement de l'avenue Nelson Mandela et la création du rond-point.



JARDIN DES 4 VENTS

À l'ombre des arbres et de la pergola



Le jardin de la Résidence autonomie les 4 vents a totalement changé de physiologie. L'immense sapin aux branches gênant la luminosité dans les bâtiments et aux racines abîmant le bitume des allées a laissé la place à une agréable pergola bientôt agrémentée de glycines, à des arbres et petits fruitiers. Plus accueillant et sécurisé, le jardin va pouvoir à présent

être le repère des seniors souhaitant profiter de l'espace vert sans contraintes. Sans risques de chute pour y accéder, les résidents vont pouvoir s'installer à l'ombre de la pergola pour prendre l'air, partager un café ou participer à diverses activités. Les plus gourmands ne manqueront pas de cueillir les fruits qui ne tarderont pas à pousser sur leurs nouveaux arbres.

PLANTATIONS EN VILLE

Leers a toujours été une ville à la campagne. Afin de conserver ce cadre de vie privilégié, de l'améliorer encore et dans l'optique de respecter l'environnement, la Ville a le souci de multiplier les plantations à travers la commune. De plus, chaque projet d'aménagement prévoit un volet végétalisation. Ainsi, la Ville a depuis 2020, planté 800 végétaux. Une convention avec la Maison de l'eau, la pêche et la nature a notamment permis la plantation de 300 arbustes espèces régionales dans 2 emplacements, devant l'espace Beltrame et dans un square du Carihem. 250 plantations ont été décidées par les Leersois grâce au projet retenu au Budget Participatif 2023, 140 petits fruitiers, 100 arbustes et 15 arbres ayant été répartis à divers endroits. Aux abords du parking du Buisson ont été plantés une centaine d'arbustes et plantes vivaces. Aux 4 vents, 4 fruitiers ont été implantés. Il en sera de même prochainement au Cœur de Ville 2 en refonte.

ESPACE CULTUREL JEAN-CLAUDE CASADESUS

L'emménagement approche

Il sera inauguré mi-juin. L'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus va bientôt pouvoir ouvrir ses portes et accueillir ses nouveaux occupants. Les travaux entamés à l'été 2023 se terminent.

L'heure est aujourd'hui à la pose des sols, des portes, à la mise en peinture. Les plafonds sont fermés. Les équipements vont pouvoir prochainement être installés.

Encore quelques semaines de patience et les élèves de l'École municipale de musique comme les musiciens de l'Harmonie municipale et les choristes du Diapason vont pouvoir venir poser leurs pupitres et instruments.

Enfin, ils pourront prendre possession de leurs nouveaux locaux plus spacieux, confortables et surtout adaptés à la pratique de leurs disciplines.



L'ADULM accompagne la ville

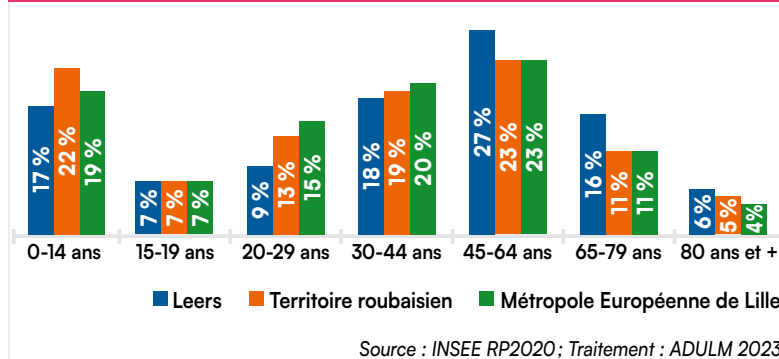
CONNAÎTRE AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN

En 2024, la Ville, a fait appel à l'Adulm pour obtenir une photographie détaillée et évolutive du territoire. Outil d'aide à la décision, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole,

composée d'architectes, urbanistes, sociologues..., accompagne les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, notamment d'aménagement et de développement. Mieux

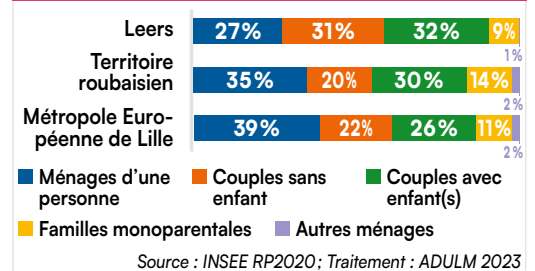
connaître son territoire et son évolution permet de trouver des solutions dynamiques et adaptées aux défis climatiques, aux nouvelles pratiques et aux comportements modifiés de la population.

Une population vieillissante

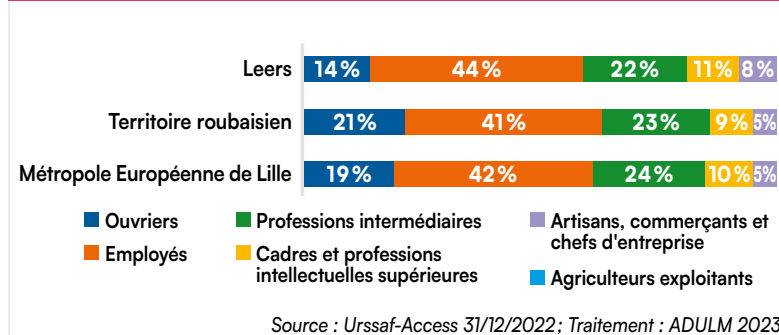


Une densité de population (1768 habitants/km² en 2020) équivalente à la moyenne de la MEL (1759 habitants/km²). 9588 habitants en 2021, une population proche de celle constatée en 1999.

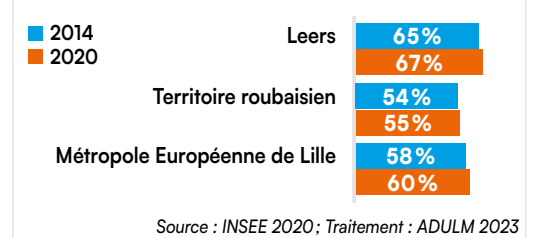
Davantage de familles



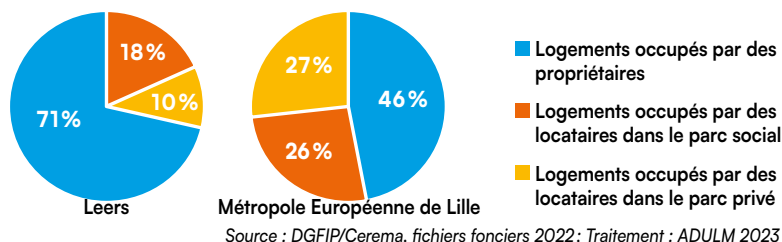
Une majorité d'employés et professions intermédiaires



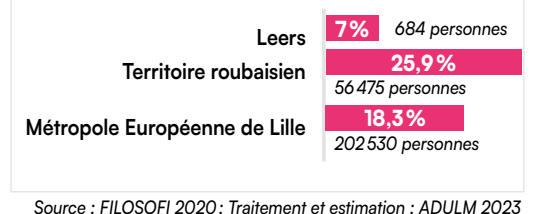
Un taux d'emploi supérieur



Une grande majorité de propriétaires occupants



Un faible taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté



Le travail mené par groupe a permis de dégager 3 visions de Leers à horizon 2040. Ces 3 caps sont cohérents et doivent maintenant être consolidés et traduits en leviers d'actions prioritaires :

- Prendre soin des habitants tout au long de leur parcours de vie et dans un cadre préservé et durable
- Leers une ville durable à la campagne

- Bien vivre dans son logement, son quartier, sa ville, tout au long de sa vie. Plusieurs leviers seront activés tels que le développement de l'accompagnement de la population quel que soit son âge, l'intergénérationnel, une réflexion sur les projets de logements, une autre sur les espaces publics et les mobilités douces à repenser et étoffer.

GLAM

Un budget frugal

Certes..., mais en continuant notre objectif de déploiement de la vidéoprotection et en poursuivant nos efforts pour améliorer et préserver notre cadre de vie et notre patrimoine.

L'incertitude, à la fois en France mais aussi à l'international n'a pas facilité la réalisation de notre budget que vous retrouvez, détaillé, en focus dans ce magazine.

Au-delà de cet alignement de chiffres, souvent arides voire peu compréhensibles mais bien sûr indispensables, il est important de rappeler notre cap intangible : protéger la qualité de vie à Leers, même si parfois elle semble, transitoirement, en difficulté comme très récemment sur ce sentiment d'insécurité ressenti et indiscutable contre lequel nous déployons, avec les Polices municipale, nationale et belge un « arsenal » renforcé (équipes franco-belge en contrôles de nuit), interpellation récente d'un gang spécialisé en vol de pièces détachées automobiles, patrouilles pédestres renforcées ... Soit un maillage de plus en plus serré.

Les chiffres (données du Ministère de l'Intérieur), eux sont têtus : la délinquance globale en 2024 a baissé de 6,62 % par rapport à 2023 et les vols de véhicules de 14,67 % sur la même période. Ces données accréditent la différence entre l'insécurité réelle et le sentiment perçu d'insécurité.

Enfin, le printemps et ses belles journées ensoleillées s'ouvrent à nous, profitez-en pour participer aux nombreuses manifestations que la Ville et/ou les associations vous proposent, avec en point d'orgue, les Fêtes du Moulin le week-end des 21 et 22 juin.

Jean-Philippe ANDRIÈS Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr

VITALISER LEERS

Faire davantage pour la sécurité

La sécurité est une préoccupation forte de beaucoup de Leersois et de Leersois. Mais elle englobe sous un même intitulé de multiples situations et risques qui ne peuvent trouver solution dans une réponse unique.

La police municipale peut beaucoup, mais pas tout.

Vitaliser Leers soutient une vidéoprotection qui soit suffisamment déployée et connectée pour être efficace. Elle doit être connectée aux centres de contrôles voisins pour un suivi intercommunal, elle doit se baser sur des caméras présentes dans les différents quartiers, notamment aux points de rassemblement ou sensibles connus pour une action efficace.

Il est important que le projet municipal privilégiant les biens municipaux et entrées de ville soit corrigé !

Mais rien ne remplace la présence humaine.

Depuis 2020, Vitaliser Leers demande le déploiement d'une équipe de tranquillité publique complémentaire à la Police municipale. Formée à la prévention de la délinquance. En lien avec les autres actions municipales, elle doit être présente en ville, à horaires décalés, pour établir le premier travail de prévention.

Car il y n'a pas de meilleur traitement que celui que l'on peut éviter.

Mathieu JOHNSTON Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

VIVRE À LEERS

Patrimoine Municipal en Danger : Une Alerte Urgente

L'état de notre patrimoine municipal est alarmant. La bourloire du Cercle Saint-Louis subit des infiltrations d'eau depuis des années, et l'incendie voisin a forcé la fermeture de la petite bourloire. Résultat : une surface réduite de moitié pour l'association, menaçant ses activités et son équilibre financier.

Attendre les assurances ne suffira pas. Après un an, la seule action annoncée est le simple bâchage du toit brûlé. Il faut des solutions concrètes et rapides !

Pendant ce temps, la gestion budgétaire semble improvisée. En 30 minutes, on trouve 1 M€ pour le futur espace culturel, mais l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier de la ville laisse à désirer. Aujourd'hui c'est l'orgue de l'église Saint-Vaast qui dysfonctionne, faute d'un entretien anticipé.

Dès 2020, nous avons proposé d'emprunter à taux quasi nul pour moderniser les infrastructures vieillissantes et instaurer une maintenance préventive. Au lieu de cela, on a vu émerger des bâtiments coûteux mais peu fonctionnels, comme l'espace Beltrame, ou le nouvel espace musical, pendant que le reste du patrimoine municipal se détériore. Chauffage en panne pendant des mois au boulodrome (pétanque), au cinéma, à l'école de musique, dans les écoles et ne parlons pas des infrastructures sportives...

Il est temps de revoir les priorités. L'entretien et la modernisation de notre patrimoine mobilier et immobilier ne peuvent plus être repoussés. Il en va de l'avenir de nos associations, de la qualité de vie des habitants, du respect des obligations réglementaires et de la maîtrise de notre budget !

Jérémy ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivreaalers.fr <https://www.vivreaalers.fr/>

ANGÉLIQUE WATRELOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE

Chères Leersoises, chers Leersois,

Alors que s'ouvre ma dernière année de mandat, je tiens à partager mes réflexions et à vous exprimer ma reconnaissance. Mon engagement en tant que conseillère municipale s'achèvera en mars 2026, mais jusqu'au bout, je resterai déterminée à défendre vos intérêts.

Ces années à vos côtés ont été riches en actions et en rencontres. D'abord au sein du GLAM, puis pour Leers Ensemble, j'ai eu le privilège de mener des initiatives marquantes : Bonnets Roses pour la lutte contre le cancer, confection de masques durant le Covid, Halloween, collectes solidaires pour l'Ukraine et l'Espagne, la caisse à savon... et tant d'autres moments forts.

Au-delà des actions, ce sont surtout les échanges humains qui m'ont enrichie.

Aujourd'hui, de nouveaux projets personnels et familiaux m'attendent. Je continuerai néanmoins à soutenir Leers Ensemble pour l'aider à préparer l'avenir et trouver sa nouvelle tête de liste.

Respectons ceux qui s'engagent pour notre ville. Restons vigilants face aux discours faciles : informez-vous, méfiez-vous du populisme et de la condescendance.

En 2026, votez avec conviction. N'ayez pas peur du changement : les services municipaux veillent au bon fonctionnement de notre Mairie. Choisissez avant tout un « savoir-être », car le « savoir-faire » s'apprend.

Merci pour ces années de confiance. Merci à mon équipe que j'affectionne tant.

Il me reste un an pour continuer à défendre vos intérêts avec sérieux.

Merci pour tout.

Angélique WATRELOT pour l'équipe de Leers Ensemble
Tél. : 06 19 24 73 96 contact@leersensemble.fr

l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

avril à mai

Mardi 1^{er} avril

Repas baguette

Par les Amis de Fraouton. Salle Michel Lefebvre à 19h. Tarif : 7 €. Pas d'inscriptions au préalable.

Mercredi 2 avril

Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de Ville de 14h à 17h.

Mercredi 2 avril

Concert intergénérationnel

Par l'École Municipale de Musique. Résidence des 4 vents à 15h30. Ouvert à tous.

Vendredi 4 avril

Soirée convivialité de l'AESL

Salle Michel Lefebvre.

Samedis 5 avril et 3 mai

Stand commerce équitable

Par Artisans du Monde. Sur le marché du Cœur de Ville de 9h à 12h.

Samedi 5 avril

Cérémonie des couples jubilaires

Salle André Kerkhove à 17h.

Samedi 5 avril

Loto du LOS Pétanque

Salle Pasteur. Ouverture des portes à 19h. Inscription au 06 79 83 43 56. Petite restauration sur place.

Mercredi 9 avril

Passage de la balayeuse

Le stationnement sera interdit de 8h à 17h, dans la zone du Parc d'Activités de Roubaix-Est - Leers, rues de la Plaine, du Capitaine Picavet, de la Couture, du Trieu du Quesnoy et de la Papinerie.

Dimanche 20 avril

Déchèterie mobile

Parking du cimetière la Croix des Bergers rue Louise de Bettignies de 9h30 à 12h30.

Judi 24 avril

Chasse à l'œuf du Relais Petite Enfance

Salle Christiane Dubois, à 10h.

Judi 24 avril

Chasse à l'œuf de la crèche collective

Centre Petite Enfance, à 10h.

Samedi 26 avril

Rep'Leers Café

Maison des Jeunes, de 9h à 11h30.

Samedi 26 avril

Bal folk solidaire

Salle André Kerkhove dès 18h, billetterie en ligne. Voir page 11.

Du 26 au 30 avril

Ducasse de Printemps

Esplanade Deprat.

Dimanche 27 avril

Parcours du Cœur

Organisé par le CAPA. Salle Pasteur de 8h30 à 13h. Départ à 9h.

Dimanche 27 avril

Challenge des familles

Par l'Association des familles. Salle Christiane Dubois de 10h à 15h. Ouvert à tous. Petite restauration. Renseignements : 06 28 19 82 06, assofamillesleers@hotmail.com

Lundi 28 avril

Chasse à l'œuf de la crèche familiale

Salle Christiane Dubois, à 15h.

Mardi 29 avril

Atelier Zéro Déchet

Atelier « Crème de jour et émulsion démaquillante », avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. Salle J. Lameyse de 18h à 20h. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00



Judi 1^{er} Mai

Concert harmonie municipale

Salle André Kerkhove à 16h. Gratuit et entrée libre.

Judi 1^{er} Mai

Tournoi féminin LOS Foot

Complexe sportif de 8h à 19h.

Samedi 3 mai

Troc ta plante!

Mairie, de 9h à 12h.

Samedi 3 mai

Atelier Répare ton vélo!

Avec le Busabiclou Parking devant la mairie de 9h à 12h30.

Samedi 3 mai

Atelier jardinage

Atelier Jardinage « Reproduire et multiplier les végétaux » avec En Vie de Nature. Maison des Jeunes, complexe Daudet, de 14h30 à 16h30. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00.

Les 6, 20, 22, 27 mai

Festival Enfentillages

Par la Pirouette. Salle André Kerkhove. Les 6 et 27 à 19h, 20 à 19h30, le 22 à 20h. Plus d'infos : Pirouette.

Mercredi 7 mai

Bus accès au droit

De 14h à 17h sur le parking de l'Hôtel de Ville.

Judi 8 Mai

Plateau débutants LOS Foot

Complexe sportif de 8h à 19h.

Dimanche 11 mai

Canailles en scène

Salle André Kerkhove, à 14h.

Samedi 10 mai

Vente de fleurs

Par les Amis de Fraouton. Esplanade Deprat de 9h à 13h.

Samedi 10 mai Don du sang

Salle Pasteur de 8 h à 13 h. Réservation des créneaux en ligne.

Du 13 au 28 mai Inscriptions ALSH d'été



Les ALSH se dérouleront du 7 au 25 juillet, centres des poussins (maternelles), des écureuils (CP CE1), des renards (CE2 à CM2) et lions (collégiens) et du 28 juillet au 14 août, centres des poussins (maternelles), des pandas (élémentaires) et lions (collégiens). Inscriptions : portail famille.

À partir du 14 mai Inscriptions braderie Fêtes du Moulin du 21 juin



- Riverains uniquement : 3 €/2 m. Les mercredi 14 et jeudi 15 mai de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Leersois : Tarif 3 €/2 m. Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 mai, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Extérieurs : Tarif 4 €/2 m. À partir du mardi 27 mai et en fonction des places disponibles.
En mairie.

Vendredi 16 mai Inauguration Colore ma ville

École Léonard de Vinci à 17 h 45.

Samedi 17 mai Soirée de fin d'année du LOS Karaté

Salle Pasteur de 15 h à minuit.

Samedi 17 mai Tournoi Michel Vasseur du LOS Volleyball

Salle Daudet de 9 h à 18 h 30.

Dimanche 18 mai Déchèterie mobile



Parking du cimetière la Croix des Bergers rue Louise de Bettignies de 9 h 30 à 12 h 30.

Dimanche 18 mai Brevet Cyclotouriste

Organisé par le Cycleers du Cercle Saint-Louis. Accueil et inscription sur place de 7 h à 10 h. Salle du Centre, rue Jean Jaurès. Tarif : 4 €, Infos : cslcycleers@gmail.com ou 07 78 26 12 68.

Dimanche 18 mai Loto du LOSTT

Salle Pasteur à 18 h. Inscription à : leers.ostt.partenariats@gmail.com. 2 € les cartons, 10 € les 6.

Les 20-21-23 mai Inscription voyage des aînés



Le voyage aura lieu le jeudi 19 juin à l'estaminet Palace à Calais. Les inscriptions auront lieu de 9 h à 11 h 30 les mardi 20 mai, salle Pasteur, rue Pasteur, mercredi 21 mai, salle Lameyse, rue Victor Hugo, vendredi 23 mai, salle Herteler, rue Alexandre Dumas.

Mercredi 21 mai Atelier Zéro Déchet



Atelier parent-enfant « Lessive, adoucissant et spray textile », avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. Salle J. Lameyse de 14 h 30 à 16 h 30. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00

Samedi 24 mai Rep'Leers Café



Maison des Jeunes, complexe A. Daudet, rue Salengro de 9 h à 11 h 30.

Samedi 24 mai Fiesta Lille3000



Salle André Kerkhove dès 16 h. Voir page 11.

Vendredi 30 mai Atelier jardinage



Atelier Jardinage « créer son jardin de plantes aromatiques et vivaces » avec En Vie de Nature. Maison des Jeunes, complexe Daudet, de 14 h 30 à 16 h 30. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00

Samedi 31 mai Spectacle de fin de saison

Par Adnes. Salle André Kerkhove, à 19 h

Au Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines.

Judi 3, 24 avril et 15 mai

Atelier futurs et jeunes parents de 14 h à 15 h 30

Judi 17 avril

Heure du conte de 10 h à 11 h

Mardi 29 avril

Réunion thématique « Passerelle vers l'école » de 18 h à 20 h

Samedi 17 mai

Atelier bien-être parents/enfants de 9 h 30 à 11 h 30

Centre Petite Enfance,
43 rue du Général de Gaulle.
09 73 32 05 48.

ÉTAT CIVIL Naissances

Iris Potteau le 3 février, Adèle Arcy le 5 février, Francesca Hutin et Mani Beauchamps le 10 février, Elya Blomme le 12 février

Mariages

Benoit Kania et Mélinda Cornet le 22 février

Décès

Marguerite Delescluse Veuve Deronne le 14 janvier, Cédric Leman le 24 janvier, Gérard Delebecque le 27 janvier, Micheline Briche Veuve Weyne le 7 février, Stéphane Fitamant le 10 février, Gérard Debodenance le 12 février, Lucien Hocmert le 14 février, Jean-Pierre Lemaire le 20 février, Guy Vanbiervliet le 21 février, Paulette Desmoitiers Veuve Dhorme le 26 février, Edouard Zegbib, décédé le 28 février.

Avis aux associations!

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Communiquez sur vos actions, manifestations, assemblées générales. Merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à communication@ville-leers.fr. Pour le prochain Leers Infos de mai, ce sera avant le 15 avril.

Samedi 29 Mars

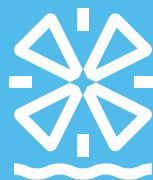
15h



CARNAVALEERS

La fiesta des
SUPER HÉROS

Départ :
Rue Mitoyenne



VILLE DE
Leers